

LE LYCÉE PROFESSIONNEL DANS LE VISEUR DE MACRON

Alors que les besoins sociaux et l'urgence climatique nécessiteraient un effort considérable d'élévation des qualifications des jeunes, il ne s'agit, pour le gouvernement, que d'adapter, par les « compétences », la main-d'œuvre aux seules exigences des employeurs. Les dernières déclarations de Macron qui visent à démanteler la voie professionnelle sous statut scolaire, reprennent, à l'envie, cette doxa libérale de l'entreprise qui formerait mieux que la voie scolaire et qui par conséquent insérerait mieux.

UNE DOUBLE TUTELLE LOURDE DE MENACES

La création d'un ministère délégué à l'enseignement et à la formation professionnels dépendant du ministre du Travail et du ministre de l'Éducation nationale est une attaque sans précédent contre la voie professionnelle sous statut scolaire. Cette double tutelle est un grand bond en arrière qui nous renvoie aux conceptions utilitaristes qui prévalaient avant 1945 ! Le danger est réel de voir l'enseignement professionnel sorti, en partie, de l'Éducation nationale. La nomination de Carole Grandjean à ce poste n'est pas neutre. Elle a dans la loi « Liberté de Choisir son Avenir Professionnel » amalgamé formation initiale et formation continue, ainsi son premier objectif sera de flouter les frontières entre élèves et apprenti-es.

DOUBLER LA DURÉE DES PFMP EN TERMINALE !

Réformer le lycée professionnel sur le modèle de l'apprentissage revient à le mettre en pièces. Pour Macron « *il faut réformer le lycée professionnel sur le modèle de ce qu'on a fait pour l'apprentissage* ». Il veut « *un partenariat beaucoup plus étroit avec les entreprises* » et des lycéen·nes professionnel·les « *rémunérés pour leur temps d'entreprise comme le sont les apprentis* ». C'est l'État qui « *assumera cette gratification* » (200 euros pour les mineur·es et 500 euros pour les majeur·es). Les PFMP seraient augmentées de 50% en Terminale aussi bien en CAP qu'en Bac pro. ! La propagande du « *on apprendrait mieux sur le tas* » est un prétexte pour redonner, encore plus, la main au patronat sur l'enseignement professionnel.

CONSÉQUENCES :

- Réduction du temps de formation générale et professionnelle,
- Rapprochement du statut de l'élève avec celui de « salarié·e » low-cost.
- Perte de postes et attaque sur le statut.

POUR la CGT Educ'action: il faut redonner du temps aux enseignements disciplinaires pour construire des formations qualifiantes et favoriser l'émancipation des élèves. Ce transfert prévu, à bas coût, de la jeunesse issue des classes populaires vers le monde du travail est inadmissible. Les élèves de la voie professionnelle ne doivent pas être « gratifié·es » mais doivent bénéficier, comme l'ensemble des lycéen·es d'une allocation d'étude.

FERMER LES FORMATIONS NON INSERANTES

Macron établit un tri entre les filières qui débouchent sur un emploi et les autres, en estimant qu'il y a « *trop de jeunes qui sortent avec un diplôme mais pas d'emploi* ». « *On laisse vivre trop de filières où il n'y a quasiment pas de débouchés* », souligne-t-il. Cette logique d'adéquation absolue entre formation et besoins immédiats des entreprises locales est une vision à court terme.

CONSÉQUENCES :

- Fermetures de formations.
- Carte des formations réduite aux débouchés locaux.
- Restriction des possibilités d'orientation des élèves.

POUR la CGT Educ'action: il faut redonner à la carte des formations une vision sur le long terme en développant notamment les formations du soin et du lien et les formations en relation avec les enjeux climatiques et environnementaux. Les élèves issu·es des classes populaires doivent aussi avoir accès à des Bacs pros sur les métiers des médias, du sport, du jeu vidéo, de la musicologie, du juridique ou encore du web...

DÉVELOPPER TOUJOURS PLUS L'APPRENTISSAGE

À peine atteint le chiffre des 500 000 apprenti·es, l'objectif des 1 000 000 d'apprenti·es a été annoncé. Il n'y a pas d'austérité pour l'apprentissage. Pourtant ce succès de l'apprentissage est en trompe-l'œil. L'apprentissage n'est pas une voie d'excellence ; les études démontrent son caractère discriminatoire et alertent sur des taux d'abandon et de rupture vertigineux. C'est surtout une voie dangereuse car les apprenti·es sont surreprésenté·es dans les accidents du travail et ils·elles sont aussi ceux et celles qui sont le plus exposé·es à des produits dangereux

UN PACTE DE DUPE

Il y aura un volet conditionnel dans les augmentations salariales prévues (10%). Pour les PLP, ce « travailler plus pour gagner plus » sera lié à l'exercice de quatre missions annualisées : « suivi individualisé des élèves, formation continue des enseignant·es sur le temps de vacances scolaires, devoirs faits et remplacement ».

La CGT Educ'action dénonce cette offensive libérale qui conduira au démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire. C'est un grand bond en arrière : l'objectif est de satisfaire les besoins du patronat en main-d'œuvre à faible coût, disponible et corvéable à merci. En diminuant l'enseignement général, en confiant l'enseignement professionnel aux entreprises, il diminue les chances d'émancipation et de poursuite d'études des lycéen·es. La riposte se doit d'être à la hauteur de ces attaques. Dès le mois de septembre il faut organiser, partout, des HIS dans l'optique de construire, dans l'unité la plus large possible, une mobilisation d'ampleur pour empêcher ces projets de démantèlement.



L'intérêt de la voie pro et des PLP : la CGT !